



COMPTE-RENDU de l' ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE de l'AL

Samedi 24 juin 2023

A l'école du Pra Redon à Séranon

DDEN Présents (16/27) :

Brigitte ANDRY, Jean-François BILLAULT, Armand CHAMPSAUR, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Susannah ELLENA, Jean-Marc GUSTAVE, Claudine LEBLAY, Michel MARY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Gérard MOUCHARD, Michèle PIGNAULT, Denise TETE, Gilou VERMERSCH,
Invitée présente : Catherine PETITOT (candidate DDEN)

Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Nous consacrons un certain temps à la visite de l'école primaire de Séranon, pilotée par Stéphane CLAVIER enseignant des CE et CM de Séranon. L'école a environ 15 ans et cela se voit, elle est très belle, les couloirs sont larges et bien décorés, toutes les classes disposent de grandes baies vitrées donnant une vue imprenable sur la montagne. A noter un enseignement teinté de méthode MONTESSORI en maternelle. L'école dispose d'un mur d'escalade, et Stéphane étant un alpinisme amateur, pilote les ateliers d'escalade pour ses élèves. En maternelle Pra Redon accueille les PS, MS, GS et CP des villages voisins : Séranon, Valderoure, Caille, ...

L'AT commence à 10h, le quorum est atteint, au moins ¼ des membres actifs sont présents. Nous remercions Monsieur Clavier pour sa visite des locaux ainsi que Monsieur le Maire et Madame la Directrice pour nous accepter dans l'école.

Michelle MESSIN préside la réunion, Jean DOUSSY en est le secrétaire

INTRODUCTION

Le procès-verbal de l'AT du 15 mars 2023 est adopté à l'**unanimité moins une abstention**.

Il est rappelé que le site www.dden.fr est disponible et présente de nombreuses informations utiles pour tous les DDEN. Le mot de passe est **dden06-06**.

Candidate DDEN : nous accueillons une candidate DDEN Mme Catherine PETITOT. Elle est en retraite de l'EN où elle a occupé plusieurs postes essentiellement dans les collèges et lycées et dans diverses zones y compris ZEP. Catherine habite Peymeinade. Vous pouvez noter ses coordonnées : Mail= cpetitot@live.com Tel : 0686982758.

Son dossier d'inscription est en cours. Dès qu'elle sera désignée par l'IA elle pourrait occuper le poste de DDEN dans l'école ROSTAND PRIMAIRE à PEGOMAS, poste libéré par Jane (voir plus loin).

Mouvements d'affectation DDEN / ECOLES selon liste rectifiée en pièce jointe :

Dans un souci de diminuer leurs déplacements respectifs de façon significative, il est décidé les permutation d'affectation suivantes :

- école Elémentaire de VALDEROURE : Jean DOUSSY est remplacé par Michel MARY,
- école Primaire CAUSSOLS : Michel MARY est remplacé par Jean DOUSSY

Démission : notre ami Malik ABER démissionne pour des raisons personnelles. Nous lui disons un grand MERCI pour son investissement pendant plusieurs années au service des enfants. Ses écoles seront désormais couvertes par Michelle MESSIN. (élémentaire et maternelle LE BAYLE à Auribeau sur Siagne)

Par ailleurs Jane GUINVARCH souhaitant être remplacée dans 4 de ses 5 écoles nous décidons : elle sera remplacée à l'école PEGOMAS ROSTAND PRIMAIRE par Catherine PETITOT (en attente de nomination DDEN par l'IA, dossier en cours).

Les écoles PEGOMAS Marie Curie Elémentaire, La ROQUETTE-sur-Siagne Saint Jean Primaire et La ROQUETTE-sur-Siagne les Oliviers Primaire resteront provisoirement SANS DDEN et comptons notamment sur le recrutement lors des forums.

Un dossier récent de la Fédération nationale des DDEN est consacré au recrutement des DDEN. Tous les DDEN vont le recevoir pour s'en inspirer et recruter à leur tour un DDEN

Enquête fédérale « Pause méridienne et restauration scolaire 2023 » :

Nous avons noté la date de fin de cette enquête : 29 mars 2024.

Cette enquête comprend trois questionnaires dédiés au directeur, à la mairie et aux parents/élèves. Pour le questionnaire dédié mairie il est suggéré de désigner un référent qui posera les questions une seule fois pour tous les DDEN de la même ville. Nous les

désignerons en octobre prochain, les candidats volontaires peuvent s'adresser à notre présidente d'ici là.

Nous avons décidé aussi de joindre le questionnaire directeur et parents/élèves au rapport de visite annuel de façon à minimiser les réunions et les questions. Le rapport de visite sera modifié en conséquence lors d'une réunion à la rentrée.

Commission restauration de Grasse : Cette commission s'est réunie le 21 juin. Claudine LEBLAY était présente.

FORUMS : par ailleurs nous poursuivons notre présence dans les forums des associations des villages couverts par notre délégation pour faire connaître notre association et le rôle des DDEN. Voici les volontaires pour assurer la présence dans les forums à venir, les renforts se présenteront à Chantal :

- 9 septembre 2023 : La Roquette avec Chantal et Sylviane, de 9h à 13h, Espace Culturel Val-de-Siagne, au niveau du patio
- 16 septembre 2023 : Pégomas avec Brigitte et Chantal, de 10h à 17h, salle Mistral
- 2 septembre 2023 : Le Tignet avec Brigitte, de 10h à 16h au plateau sportif.
- 2 septembre 2023 : Peymeinade avec Gérard et Chantal, de 10h à 17h, au parc Daudet

De plus, présence souhaitée pour le Festival du Livre à MOUANS-Sartoux les 6-7-8 octobre 2023 avec l'Union Départementale (voir plus bas).

Il est décidé une demande d'investissement, à compter dans le budget UD06 Formation-Communication qui comprend :

- L'achat d'une banderole «DDEN UD06»
- Des supports supplémentaires achetés auprès de notre FED
- Plastifier les supports.

Trésorerie et Subventions : Chantal fait le point

Au 23 juin, le solde créditeur du compte courant ouvert au Crédit Agricole est de 8 352 € (en comptabilité 7 252 € + 1 100 € chèque caution location de salles à Mouans Sartoux non encaissé)

Le montant de l'achat de livres offerts aux écoles s'élève à 1 329 €. L'édition de notre bulletin annuel a coûté 118 €.

A ce jour, les subventions 2023 reçues sont de 1830 €. A noter que 30 % seront à reverser à l'UD 06, soit 549 €.

UD06 - groupe de travail « finance et communication » : Lors du dernier CA de l'UD06 nous avons décidé d'être présents au festival du livre de Mouans-Sartoux. Il reste à déposer notre dossier auprès des organisateurs. Chantal a pris les devants. A suivre.

ECHOS de nos écoles. Il est rappelé par notre présidente que les DDEN qui ne peuvent être présents lors de leur conseil d'école peuvent demander à un autre DDEN de se faire représenter. Toutefois le DDEN remplaçant n'a pas le droit de vote en séance.

Végétalisation des cours d'école : plusieurs actions sont en cours dans nos écoles. L'école Le Devens à Mougins (DDEN : Armand CHAMPSAUR) a végétalisé sa cour, le résultat est exemplaire au bonheur des élèves et enseignants. Il est proposé de suggérer cette école comme exemple à suivre. A noter aussi l'action faite à Aimé Legall élémentaire à Mouans Sartoux.

Concours nationaux proposés par la Fédération : rappelons que nous aurons à les présenter en Conseil d'Ecole. Les projets d'écoles et de classes sont souvent déjà finalisés dès juin. Si un projet entre dans les critères des concours, nous précisons aux enseignants qu'ils n'ont pas d'actions supplémentaires à faire sur leur projet, mais seulement à en faire part à son DDEN.

Pour 2023, sur notre délégation, l'Union a prévu une remise de prix le 3 juillet, pour « mention spéciale » hors concours, à l'école maternelle de Saint Antoine à Grasse, pour leur spectacle musical "la légende des 4 terres" qui a retenu notre attention, belles marques de citoyenneté qui entre dans le cadre du concours « Samue Paty : se construire Citoyen ».

Commissions de sécurité : Depuis deux mois les commissions de sécurité donnent un avis défavorable. Jean-Marc nous explique que cela est dû aux travaux réalisés par les mairies mais sans déclaration au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), via la commission de sécurité et sans validation « à nouveau » par cette même commission. Jean-Marc a adressé une lettre sous couvert de la Délégation à la mairie de Grasse et au SDIS, et à l'IEN, M. BERRIAUX, pour faire part de sa surprise et de son désaccord suite à la mise en demeure du Directeur d'une école grassoise par la Commission de sécurité dans la continuité d'un avis Défavorable. Ce courrier ayant pour objectif de rappeler la responsabilité des différents acteurs : Commune, Directeur et Education Nationale. Michel suite à rencontre lors de la commission de sécurité de Briançonnet (Haut-Pays) nous indique les coordonnées de celui qui est en charge des écoles au SDIS, Monsieur Yannick COGNEVILLE (il ne lui a pas demandé son grade) très disponible envers les communes (yannick.cogneville@sdis06.fr Tel: 06 60 63 75 96)

Il est rappelé que l'**Hygiène**, au même titre que la sécurité, relève de la compétence du DDEN, et qu'il revient à ce dernier d'alerter le Maire de la commune concernée ou son représentant par courrier (trace écrite pour «faire date»), de tout dysfonctionnement constaté. A suivre le problème de cafard à la maternelle des Cigales à Grasse.

IEN de la circonscription VAL de SIAGNE : Mme Viviane FARRUGIA que nous avons rencontrée et qui nous avait fait une excellente impression occupait ce poste d'IEN temporairement.

A ce jour nous attendons le nom de l'IEN VAL de SIAGNE ; il sera désigné à la rentrée par l'IA. Nous demanderons alors une rencontre, afin de nous présenter.

L'ordre du jour étant épuisé, les DDEN ont pu déjeuner à l'Auberge de Séranon "Le Broundet", à l'heure, où nous ont rejoint conjoints et anciens DDEN.

Notre cher musicien Jean-Marc avait amené son accordéon et nous a gratifié d'un mini concert très apprécié, certains en ayant profité pour faire quelques pas de danse, valse et tango. Merci Jean-Marc.

Il nous reste enfin à remercier Michel MARY qui était l'organisateur de cette AT sous le soleil et le ciel bleu, dernière AT de l'année 2022-23 laquelle se déroule toujours dans le Haut Pays de Grasse.

La prochaine se tiendra dans le Val de Siagne à la rentrée.



Le secrétaire de séance

Jean DOUSSY



La Présidente

Mme Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr